

HIS ▶ HIJP ▶ AIGP

▶▶▶ NEWSLETTER



31 octobre 2023

La numérisation au service des autorités

Chères lectrices, chers lecteurs,

La poursuite pénale constitue le mandat de base d'un ministère public. Notre charge de travail augmentant sans cesse, nous atteignons les limites de nos capacités. Le système surchargé des autorités de poursuite pénale suisses est actuellement au cœur de l'attention médiatique et politique. Dans ce contexte, la transformation numérique – qui requiert un supplément de ressources au sein du ministère public – représente un défi qu'il convient de ne pas sous-estimer.

Dans cette optique, une chaîne pénale numérisée nous facilitera aussi la tâche à l'avenir en réduisant la charge de travail. C'est le message que nous entendons faire passer : œuvrer pour que nos collègues, ainsi que les autorités partenaires, perçoivent les avantages de ce changement technologique et y adhèrent avec conviction.

Afin que la standardisation puisse être menée à bien dans toute la chaîne pénale, il convient dans un premier temps d'analyser les processus au sein de chaque canton, de déterminer les champs d'action et de définir les interfaces entre les autorités concernées. Pour ce faire, une organisation de projet cantonale impliquant tous les acteurs s'avère nécessaire. Nous sommes en train de mettre en place une structure de ce type dans le canton de Bâle-Campagne.

Rares sont toutefois les cantons qui peuvent réaliser ce travail considérable avec leurs seules ressources. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin du Programme HIJP. Un soutien adapté aux besoins des cantons est indispensable pour atteindre les objectifs susmentionnés et est très apprécié.

Nous suivons de près le développement de HIJP et sommes reconnaissants de pouvoir compter sur ses services. Excellente lecture !



Photo : Sabrina Stäubli

Jacqueline Bannwarth
Première procureure de Bâle-Campagne

Services HIJP et Justitia 4.0

Quels sont les domaines thématiques couverts par les services HIJP et Justitia 4.0 ? Autrement dit : qui fait quoi et pour qui ?

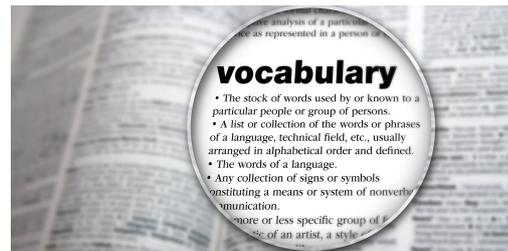
[continuer à lire...](#)



Sicap définit une terminologie pour améliorer la communication entre l'humain et la machine

Sicap affine et uniformise le vocabulaire des termes utilisés. La terminologie employée pour décrire l'échange d'informations comprend aussi bien des termes issus du jargon pénal que des notions en lien avec les technologies de l'information.

[continuer à lire...](#)



SI-EP : augmentation des exigences en matière de sécurité des données

Le passage à la phase pilote s'accompagne d'exigences accrues en matière de sécurité des données dès lors que la base de données est constituée de jeux de données réels.

[continuer à lire...](#)



Premier objectif intermédiaire atteint pour le projet eDEP

Le projet vient d'achever une étude de faisabilité qui soutient l'hypothèse émise d'une fusion du dossier de l'autorité avec le dossier du détenu.

[continuer à lire...](#)



Étude de faisabilité : mise en œuvre de l'accord Suisse-Allemagne concernant l'encaissement des amendes

L'accord de coopération policière entre les deux pays entrera en vigueur en 2024. Une étude de faisabilité examine sous quelle forme un traitement entièrement électronique des demandes pourrait être réalisé dans le cadre des communications électroniques dans le domaine judiciaire.

[continuer à lire...](#)



Immersion dans la numérisation avec l'événement du Groupe d'accompagnement HIJP

En raison du succès de cette première édition articulée autour de présentations pratiques de plusieurs solutions de numérisation, l'événement sera reconduit le 6 juin 2024. Tous à vos agendas !

[continuer à lire...](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail (à: unknown@noemail.com), vous pouvez vous désabonner gratuitement [ici](#).

HIJP – Centre de compétences pour la transformation numérique dans la justice pénale, Nordring 8, 3013 Berne
[Formulaire de contact](#) - [Impressum](#)